

Avis adopté

Séance plénière du 24 février 2026

« Lutter contre *la précarité professionnelle* par une économie plus inclusive »

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

En 2006, Laurence Parisot - alors présidente du Medef - déclarait : « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? ». Mais pour la philosophe Judith Butler, la vie est effectivement précaire car elle peut être « effacée volontairement ou accidentellement ». Cela explique certainement le souci de l'humanité de se protéger des aléas a minima maîtrisables, de s'adapter, et d'agir pour que ce qui est précaire le soit moins.

La question est donc : quelle disposition prendre pour réduire la précarité ? Quels sont nos leviers ? Autrement dit, c'est justement parce que la vie est précaire que le travail ne doit pas l'être puisque nous avons une certaine maîtrise sur la façon de l'envisager.

En 2026, la précarité au travail est bien là mais elle ne se limite plus à l'absence d'emploi ou à l'instabilité contractuelle. La précarité professionnelle se trouve dans les carrières hachées dont les femmes sont les premières victimes, la stagnation des rémunérations particulièrement dans les trois versants de la Fonction publique, des conditions de travail dégradées, le recul du salariat avec les nouveaux « micro-entrepreneurs », et l'ineffectivité des droits, notamment en matière de discrimination. Comme dans des dispositifs d'allègement de cotisations sociales qui s'avèrent des trappes à bas salaires tout en rognant sur notre protection sociale. Cette précarité est aussi la conséquence d'un système économique global qui, par ses pratiques néolibérales et individualisées, se caractérise par du travail temporaire, mal rémunéré, précaire donc, parce que la concurrence le vaut bien...

Lorsque la commission a entamé ses travaux, nous nous attendions à regarder sans tabou les leviers qui permettraient de réduire cette précarité professionnelle. Si certaines préconisations vont dans ce sens, d'autres en revanche n'apportent rien pour assurer une sécurité aux parcours professionnels, vivre dignement de son travail et dans de bonnes conditions. **Notre groupe est donc déçu, et il s'est abstenu.**